



Livet - Gavet

Bulletin Municipal • Août 2020



La liste « Continuons d'agir », menée par Monsieur DUPONT Gilbert remercie les électeurs et électrices lors du 2^{ème} tour des élections municipales (28 juin 2020), pour leurs votes, ce qui témoigne de leurs confiances au sein de notre équipe.

Ce vendredi 03 juillet 2020 à 19h00, s'est déroulé le premier conseil municipal restreint (respect des consignes sanitaires oblige) de la commune de LIVET-ET-GAVET (38220) sous la présidence de M. DUPONT Gilbert (selon l'article L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales « La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal »).

Deux candidats se sont présentés à la présidence pour le poste de maire :

M. DUPONT Gilbert
M. LAMOTTE Frank

Sur 15 votants (membres du conseil municipal), M. DUPONT obtient 80 % des voix et M. LAMOTTE obtient 20 % des voix. M. DUPONT Gilbert obtient la majorité des voix, il a donc été réélu maire de la commune de LIVET-ET-GAVET pour son 3^{ème} mandat consécutif en qualité de maire.

Il s'en suivi la détermination du nombre d'adjoints qui a été fixé à trois. Ont été élus adjoint au maire : M. BLETON (1^{er} adjoint), Mme KEBAILY (2^{ème} adjointe) et M. LIBERA (3^{ème} adjoint).



De gauche à droite : Mme. KEBAILY Caroline – 2^{ème} Adjointe, M. DUPONT Gilbert – Maire, M. BLETON Alain – 1^{er} Adjoint, M. LIBERA Robin – 3^{ème} Adjoint.

FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES (Délibération 2020-03-01) :

Le conseil municipal s'est réuni en date du 9 juillet 2020 pour désigner les membres des différentes commissions :

RELATION AVEC LE PERSONNEL :

Président : M. Gilbert DUPONT

Membres titulaires : M. Alain BLETON, M. Eddine BENDI, M. Frank LAMOTTE

Membres suppléants : Mme Muriel ZANELLA, Mme Paulette CLARET, Mme Mélanie MILLAN

FINANCES :

Président : M. Gilbert DUPONT

Membres titulaires : M. Robin LIBERA, M. Jean-Luc BLANQUAERT, M. Eddine BENDI

Membres suppléants : Mme Mélanie MILLAN

TRAVAUX :

Président : M. Gilbert DUPONT

Membres titulaires : M. Alain BLETON, M. Robin LIBERA, M. Jean Luc BLANQUAERT

Membres suppléants : M. Jean Marc KUNG, M. Eddine BENDI, Mme Caroline KEBAILY

URBANISME :

Président : M. Gilbert DUPONT

Membres titulaires : M. Alain BLETON, M. Robin LIBERA, M. Jean Luc BLANQUAERT

Membres suppléants : M. Jean Marc KUNG

AFFAIRES SCOLAIRES :

Président : M. Gilbert DUPONT

Membres : Mme Caroline KEBAILY, Mme Christine GANDOLFE, Mme Aurélie DECONINCK, Mme Mélanie MILLAN

SPORTS ET ANIMATIONS :

Président : M. Gilbert DUPONT

Membres : Mme Caroline KEBAILY, Mme Christine GANDOLFE, Mme Laëtitia KLINGLER, M. Jean-Luc BLANQUAERT, M. Eddine BENDI, M. Frank LAMOTTE,

BIBLIOTHEQUE ET MUSEE :

Président : M. Gilbert DUPONT

Membres : M. Alain BLETON, M. Xavier VANHAY, M. Robin LIBERA, Mme Paulette CLARET, Mme Mélanie MILLAN

SÉCURITÉ :

Président : M. Gilbert DUPONT

Membres : Mme Caroline KEBAILY, M. Eddine BENDI, M. Xavier VANHAY

JOURNAL MUNICIPAL :

Président : M. Gilbert DUPONT

Membres : Mme Caroline KEBAILY, Mme Christine GANDOLFE, Mme Laëtitia KLINGLER, M. Frank LAMOTTE, M. Dylan DEMONTIS

RELATION AVEC LES ENTREPRISES :

Président : M. Gilbert DUPONT

Membres : Mme Caroline KEBAILY, M. Eddine BENDI, M. Jean Luc BLANQUAERT, Mme Mélanie MILLAN

Déploiement du «paiement de proximité»

Le dispositif de «paiement de proximité» au sein du département de l'Isère est lancé depuis le 28 juillet 2020. Ce dispositif innovant permet aux administrés de régler en numéraire les factures émises par les collectivités ou les établissements publics locaux, les amendes et impôts en phase amiable, de moins de 300 euros, auprès d'un réseau de buralistes-partenaires agréés.

Les factures concernées par cette prestation afficheront un datamatrix (QR code). Généralement situé en bas à gauche du document, il assure l'identification de l'utilisateur et de sa créance, tout en garantissant la confidentialité des informations échangées.

En pratique, l'utilisateur doit se rendre chez un buraliste-partenaire agréé, qui dispose d'un équipement permettant de scanner les factures. Cette reconnaissance effectuée, le buraliste encaisse la somme indiquée par l'utilisateur, soit en numéraire pour un montant inférieur à 300 euros, soit par carte bancaire sans limitation de montant. Le buraliste remet alors au redevable un justificatif de paiement, pouvant mentionner son identité s'il le souhaite.

Le paiement est automatiquement enregistré par les services de la DGFIP le lendemain ou le surlendemain du règlement chez le buraliste, selon que le règlement est effectué avant ou après 15h30.

Secours Populaire

Le comité de Vizille ouvre à tous son **vestiaire solidaire** le jeudi et vendredi de 14 à 16 heures et le samedi de 9 à 12 heures.

Vous trouverez des vêtements, des chaussures, des livres ou encore de la vaisselle à petit prix.

Secours Populaire de Vizille

33 rue Argoud

(à proximité du parking République)

04 76 78 91 38 / vizille@spf38.org

Dépôts sauvages

Régulièrement des dépôts de toutes natures dans le domaine public ainsi que dans des propriétés privées sont signalés en mairie : déchets du bâtiment ; matières plastiques ; ferraille ; déchets verts, canettes.

Nous constatons une forte augmentation des dépôts sauvages sur l'ensemble de la commune, notamment du matériel électroménager (Frigo, Micro-onde...).

Nous vous remercions d'éviter ce genre de dépôt pour ne pas provoquer la prolifération de nuisibles (Rats, Souris...).

Pour rappel aux indécents qui s'exposent à de lourdes amendes (Article R635-8 du Code Pénal soit 68 € d'amende), la déchèterie intercommunale de Livet est ouverte les mercredis et samedi de 8h15 – 12h00 et de 13h45 – 17h00.

Merci de votre prise de conscience pour l'environnement

Rappel éclairage public

Tous les candélabres de l'éclairage public ont un numéro, en cas de panne d'un éclairage, merci de relever le numéro et en informer la mairie au 04 76 68 40 46. Le service de maintenance (GREENALP) passe une fois par mois dans la commune.

Infos Fibre

Le département de l'Isère nous informe qu'à partir du 02 janvier 2020, Isère fibre sera en mesure

d'apporter toutes les informations concernant la fibre par la mise en place d'un numéro vert et d'une adresse mail. **Numéro vert: 08 06 00 03**

Nuisances sonores

Rappel aux habitants de la commune :

Suite à de nombreuses plaintes de la part de certains habitants ; nous vous rappelons quelques règles pour le bien et le confort de tous.

Selon l'arrêté n° 97-5126 prise par la Préfecture de l'Isère en date du 31 juillet 1997 :

ARTICLE 1 : Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit.

ARTICLE 9 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensités sonores telles que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Merci de votre compréhension

Centre de Soins Infirmiers (Dispensaire)

Sans RDV du lundi au vendredi de 9h à 10h

Sur RDV le week-end

Tous soins infirmiers à domicile sur prescription médicale

Tel : 04 76 68 42 11

Mail : dispensaire.livet.gavet@wanadoo.fr



COVID 19

Pour faire face à l'épidémie du COVID-19, la municipalité est allée voir les habitants les plus vulnérables pour prendre de leurs nouvelles, faire leurs courses... Lors de nos différents passages, nous avons été reçus chaleureusement par les habitants. Quand nous n'avions pas la possibilité de se déplacer, nous prenions tout de même le temps de les contacter par téléphone.

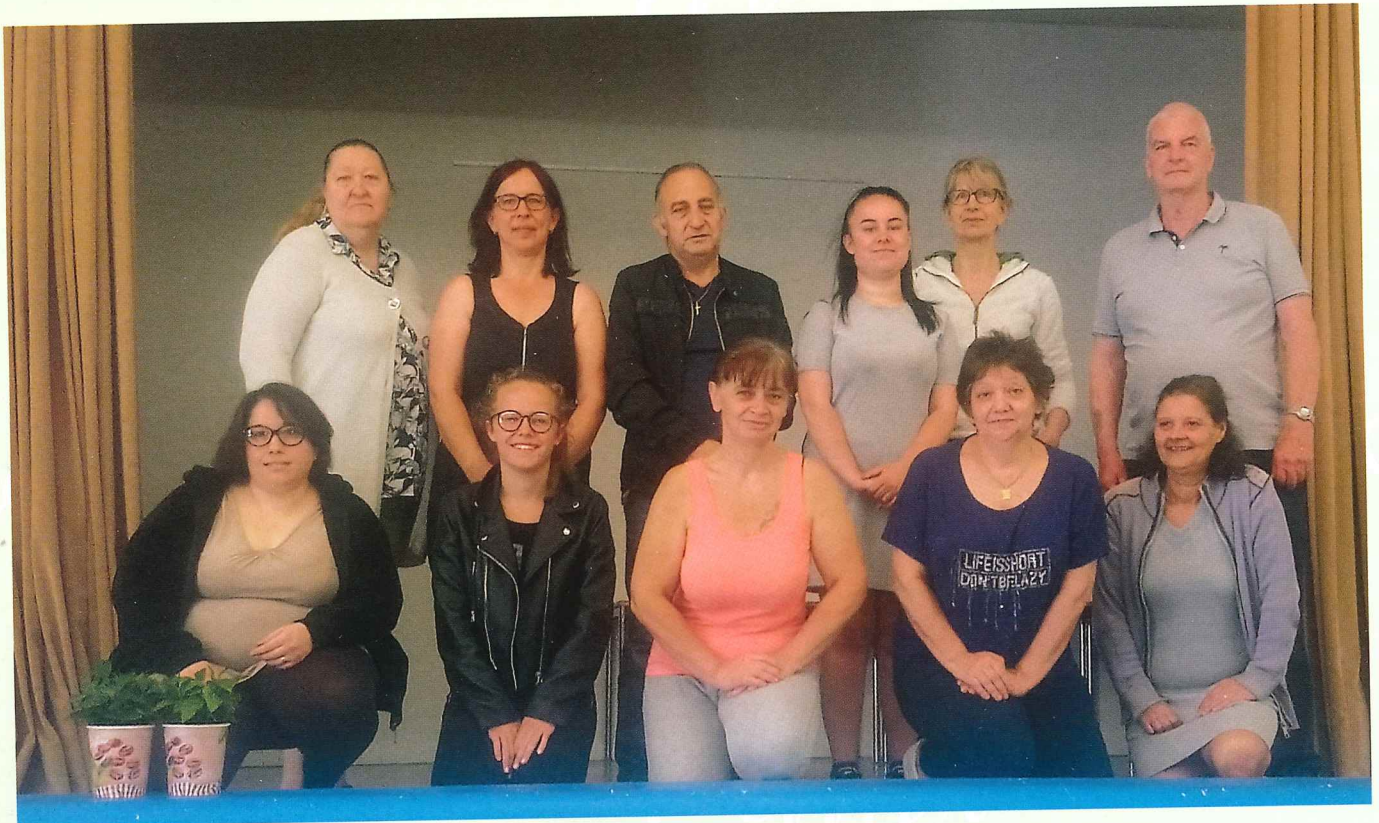
La mairie a fourni le matériel et nous avons reçu quelques dons de tissus de la part des habitants. Grâce à toute cette mobilisation nous avons pu réaliser 2 000 masques dont 180 que nous avons offerts à la municipalité de Bourg d'Oisans en signe de solidarité.

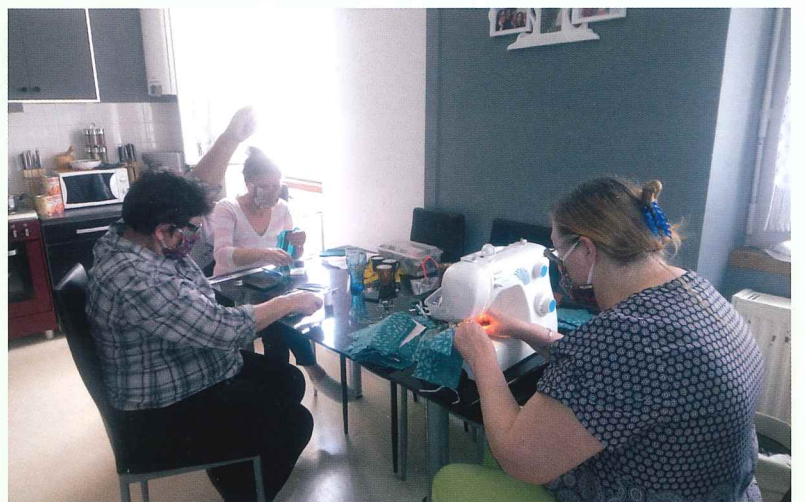
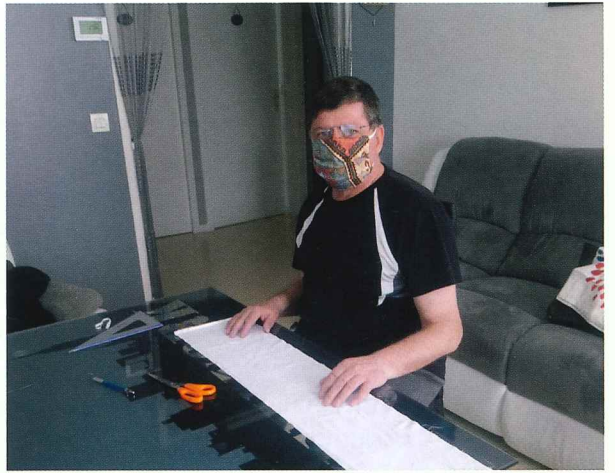
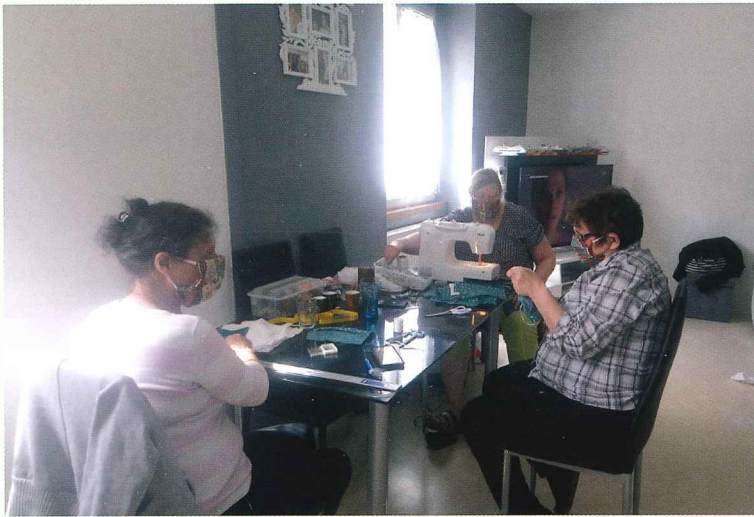
Nous remercions sincèrement toutes les personnes (quelques personnes du Conseil Municipal, habitant bénévole et l'association club rencontre) de leurs implications durant cette crise sanitaire majeure. Cette épreuve a permis de se rencontrer différemment et nous avons constaté beaucoup de bienveillance, de la solidarité et de la cohésion au sein de notre commune.

Nous remercions également les mamans de Rioupéroux et Caroline qui ont pris le temps de faire des gâteaux pour les personnes âgées de l'EPAHD de Bourg d'Oisans. Merci aux enfants pour leurs dessins destinés aux pensionnaires de la maison de retraite.

Caroline a fait des gâteaux pour les habitants de la commune les plus vulnérables, ceux qui se sont retrouvés seuls durant cette période.

Un grand merci à tous







Rentrée Scolaire 2020 / 2021

La rentrée scolaire se fera le mardi 1^{er} septembre 2020

RAPPEL : Les inscriptions pour la cantine, le périscolaire, les Nouvelles Activités Périscolaires sont gérés par la mairie de LIVET-ET-GAVET.

Vous pouvez venir à l'accueil chercher les dossiers dès à présent.

Concernant les inscriptions pour le transport scolaire (VFD), nous vous invitons à vous connecter sur le site www.isere.fr ou vous rendre au conseil général de Bourg d'Oisans, muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, pour faire établir une carte gratuite, mais obligatoire pour monter dans le bus.



Concernant le transport de la Salinière, il faut venir en mairie vous inscrire, les places étant limitées sur ce trajet.

Les inscriptions sur Issila, pour la cantine, les NAP et le périscolaire seront effectives à compter du 6 août 2020.

Les transporteurs qui assurent le transport scolaire (VFD pour la ligne PLGAA sur votre commune) **ont reçus des consignes** quant à l'organisation des emplacements des élèves à l'intérieur du car.

« Un siège sur deux doit être visiblement condamné dans chaque véhicule, avec une répartition homogène sur l'ensemble du véhicule ».

Chaque véhicule est désinfecté deux fois par jour et présente la communication sanitaire jointe au niveau de chaque porte.

Surcharge : Si elle est observée pour 2 ou 3 enfants, l'appel au regroupement sur deux sièges proches de fratrie doit être privilégié pour libérer un peu de capacité.

En tout état de cause, aucun mineur scolaire ne doit rester seul et non pris en charge au point d'arrêt, quitte à tolérer une « surcharge sanitaire », qui n'est pas une surcharge au sens où nous l'entendons d'ordinaire par rapport à la capacité technique du véhicule au regard de la sécurité routière »

La car qui dessert les établissements scolaires de votre commune a été préparé au respect de ces consignes

un siège sur deux a été condamné et les emplacements ont été organisés en décalé pour libérer plus d'espace.

Le car peut de cette façon transporter 17 enfants dans le respect de la distanciation. Actuellement 11 enfants sont transportés.

Il s'avère que l'accompagnatrice dans le transport réorganise le placement des enfants qui tel que mis en place ne lui convient pas, reste debout car elle souhaite être assise à proximité du chauffeur (ce qui est impossible).

Vous nous faites part de votre inquiétude quant au nombre d'enfants qui peuvent être transportés, si les règles de sécurité sanitaires appliquées par le transporteur au moins 217 élèves peuvent être transportés, dans le cas présent il pourrait y avoir un problème de capacité.

Je vous invite à intervenir auprès de votre agent pour que l'organisation en place soit respectée dans l'intérêt du transport en sécurité des élèves de votre commune.



SONDAGE reprise école après le 11 mai **GAVET**

Classe	OUI	NON	Ne Sais Pas	Non répondu	Total
Maternelle Rachel	0	17	6	1	24
CP-CE1	8	9	4	0	21
CE1-CE2	3	14	5	0	22
TOTAL	11	39	14	1	67

SONDAGE reprise école après le 11 mai **RIOUPEROUX**

Classe	OUI	NON	Ne Sais Pas	Non répondu	Total
Maternelle Michèle	0	20	3	0	23
CM1-CM2 Clémentine	6	13	1	1	21
CM1-CM2 Anaïs	1	14	4	1	20
TOTAL	7	47	8	2	64

Message du bureau :

« Déçues de ne pas avoir pu terminer correctement notre dernière saison sportive mais rassurées, qu'à ce jour, aucun de nos adhérents ait été touché par le virus du COVID 19...

Nous vous encourageons, à rester vigilants et prudents.

Nous espérons reprendre nos activités pour le bien-être de tous en septembre, mais sommes dans l'attente d'instructions du comité départemental, du gouvernement et des décisions communales.

Nous ne manquerons pas de vous informer. »

Concerts de juillet 2020

Durant le mois de juillet 2020 s'est tenu en l'église Saint Antoine de Livet, deux concerts organisés par l'association les Estivales du Freney sous la direction de Lorenzo CIPRIANI.

Tout d'abord un premier concert s'est tenu le mercredi **22 juillet** (2 flûtes et harpe) dont les œuvres sont les suivantes :

- Extrait de Don Pasquale de Donizetti
- night song de E Elgar
- morning song de E Elgar
- valse 3 et 4 de Shostakovich
- Trio des ismaélites de H Berlioz
- valse des fleurs de E Kohler
- chanson bohème ext de « Carmen » de Bizet.

Puis le second s'est tenu le **29 juillet** (Clavecin, 2 violons, viole de gambe) :

- Maria Margherita Grimani – ouverture de l'opéra Pallade e Marte.
- Brescianello Giovanni – concerto n°3.
- Giuseppe Sammartini – Symphonia Do Majeur.
- Antonio Brioschi – Ouverture en La Majeur.
- Guiseppe Torelli – deuxième concerto pour corde.
- Deux polonaises anonymes de la l'archive de la ville de Nitra.
- Antonio Vivaldi – concerto en Sol Mineur pour corde et clavecin.

Nous remercions chaleureusement la municipalité de son accueil, et à Dylan pour sa disponibilité pour le bon déroulement du concert.

La restauration de l'orgue du Freney d'Oisans et presque achevée et nous espérons que l'orgue expressif de Livet soit remis en état.



Livet - Gavet



Lever le pied dans nos hameaux !

Face à de nombreux constats d'excès de vitesse dans nos hameaux notamment à la Salinière, il est une nouvelle fois fait appel à la bonne conduite de chacun.

Un accident peut si vite arriver, n'attendons pas le drame pour prendre conscience du danger, il s'agit de nos enfants, soyons prudents, soyons responsables !

Merci à tous !

Jours, horaires d'ouverture et coordonnées des divers services :

Mairie

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Téléphone : 04.76.68.40.46

N° astreinte de M. le Maire : 06.87.60.25.29

Dispensaire

Téléphone : 04.76.68.42.11

Musée

Téléphone : 04.76.68.42.00

Les mardis, mercredis et vendredis de 15 à 18 h.

Bibliothèque

Les mardis et mercredis de 15 à 18 h

Les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30.

Rappel : les nouvelles inscriptions se feront à partir de janvier 2018, au tarif de 10 € par famille pour l'année.

Pharmacie

Téléphone : 04.76.68.40.25

Piscine

Téléphone : 04.76.92.27.38

La poste

Téléphone : 04.76.78.62.79

Ouverture :

Les lundis, mardis, et vendredis : 8h30 à 12h30

Les mercredis : 14h30 à 18h00

Les premiers et troisièmes vendredis du mois : 8h30 à 12h30 et 14h30 à 18h00

Les samedis : 9h00 à 12 h00

Sauf les premiers et troisièmes SAMEDIS DE CHAQUE MOIS

Collecte des ordures ménagères

Les lundis et jeudis sur toute la commune

Compétence de la Communauté de Communes de l'Oisans

Téléphone : 04.76.11.01.09

Déchetterie

Les mercredis : 13 h 45 à 17 h

Les samedis : 8 h 15 à 12 h et 13 h 45 à 17 h



Si vous êtes une association, collectivités ; et que vous souhaitez faire paraître un article (activités à venir, évènements passés...) dans notre bulletin municipal merci de rédiger vos articles et de nous les transmettre à l'adresse mail suivante : bm.riouperoux@orange.fr

Bulletin d'information de Livet - Gavet - Août 2020

600 exemplaires Directeur de publication : Gilbert DUPONT

Coordination et suivi technique : Caroline KEBAILI, Gilbert DUPONT, Dylan DEMONTIS

Conception de la maquette et Mise en page : Florence CROSASSO 06 21 17 28 65 - Impression : Atelier du Grésivaudan 04 76 44 00 09